

QUAND DOIS-JE FAIRE MON PRELEVEMENT ?

Effectuer le prélèvement 3 à 4 jours après l'arrêt de certaines substances médicamenteuses pouvant gêner son interprétation (huile de paraffine, charbon, laxatifs, pansements intestinaux, baryte).

Éviter les fruits et légumes 2 jours avant les prélèvements.



Réaliser **3 examens** parasitologiques des selles à **2-3 jours d'intervalle** à cause de l'émission intermittente de certains parasites.

La multiplicité des prélèvements augmente la sensibilité de cet examen et est **indispensable**.

COMMENT DOIS-JE FAIRE MON PRELEVEMENT ?

Des gants à usage unique, des pots à coproculture stériles et des sachets pour examen sont à disposition au Centre de prélèvement.



- Mettre les gants à usage unique.
- Recueillir les selles à l'émission **SANS** les récupérer dans l'eau des toilettes si possible (risque de contamination).
- Remplir le pot au minimum au 1/3.
- Nettoyer si nécessaire l'extérieur du pot.
- Jeter les gants.
- Mettre le pot dans le sachet pour examen (pochette plastique prévue à cet usage)



❖ En cas de recherche d'amibes : l'analyse ne peut pas être différée.

Dans la mesure où l'échantillon de selles doit parvenir au service de Parasitologie-Mycologie du Laboratoire dans les 30 minutes qui suivent le prélèvement, il est préférable d'émettre les selles directement au Centre de prélèvement.

QUAND ET COMMENT DOIS-JE APPORTER MON PRELEVEMENT AU LABORATOIRE ?

❖ Si le prélèvement est effectué en dehors du Laboratoire :



Conservez votre échantillon de selles à **15-25°C** si possible.

Apportez-le rapidement au laboratoire, dans un **délai inférieur à 2 heures** si possible.

Dans tous les cas, le délai **maximum** autorisé est de **24 h** à température ambiante.

PAS DE CONGELATION, NI DE CONSERVATION AU FRAIS



❖ Transmettre l'échantillon **DIRECTEMENT** à une personne du Centre de prélèvement